

DRÔME, VAUCLUSE, ARDECHE welcome to Fukushima

PAR L'ASSOCIATION SORTIR DU NUCLÉAIRE 26/07

En cas d'accident nucléaire dans une centrale ou lors d'un transport de matières radioactives par la route ou par voie ferrée, seul le Préfet est habilité à lancer l'alerte, c'est lui le directeur des opérations de secours.

Il déclenche alors le plan Orsec et le plan lode. Un plan communal de sauvegarde s'applique ensuite à l'échelle de la ville.

UN EXERCICE NATIONAL POUR TESTER DES DISPOSITIFS

Un exercice national a été mis en place pour tester l'efficacité des mesures envisagées en cas de crise nucléaire sur les installations d'Eurodif situées sur le site Areva Tricastin à Pierrelatte.

Il a eu lieu le 7 novembre 2013, à l'école des Tamaris, à Bollène, organisé conjointement par la Préfecture de la Drôme, la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise, la Mission nationale d'appui à la gestion du risque nucléaire et l'Autorité de sûreté nucléaire. L'alerte s'adressait à toute la zone riveraine de la centrale : population, écoles, entreprises. Une présentation de l'exercice était à disposition sur le site de la Préfecture de la Drôme : « Cet exercice a pour objectif de tester un certain nombre de dispositifs prévus dans le Plan Particulier d'Intervention tant du côté des pouvoirs publics que des exploitants concernés ».

Prévenue depuis 8 jours de la date de l'exercice,

- L'école ne dispose pas de scotch pour isoler les ouvertures,
- les radios n'ont pas de piles,
- une partie du personnel n'appartenant pas à l'Éducation nationale n'est pas au courant des mesures à prendre lorsque la sirène sonne l'alerte.

Un membre de la Commission Locale d'Information des Grands Équipements Énergétiques du Tricastin, CLIGEET, était sur les lieux.

Voici un extrait de son témoignage* :

« Je suis revenu profondément choqué. Au cours de cette visite, j'ai appris que le Plan lode était insuffisant, à peine 90 doses pour 190 personnes initialement prévues... que les 4 employeurs de l'école (Région, Mairie, Intercommunalité, Éducation nationale) ne travaillaient pas ensemble... que le système d'alerte automatique téléphonique ne fonctionnait plus depuis que le fournisseur Orange avait dénoncé le contrat avec la sécurité civile.

... J'ai honte de la Mairie de Bollène, qui gratte chaque centime jusqu'à provisionner moins que le minimum prévu en pareille situation pour ne pas faire exploser le budget. Le scotch pour le confinement n'était même pas dans le kit... »

**Le témoignage complet est consultable sur le site de SDN 26/07.*

Dans une école construite pendant les années 60, en même temps que la Centrale, elle-même à proximité des salles de classes, plusieurs centaines d'enfants seraient condamnés en cas d'accident nucléaire !

Et pourtant, depuis février 2011, un mois avant la catastrophe de Fukushima, l'association Sortir Du Nucléaire demande aux divers maires des communes concernées par un risque nucléaire de travailler à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde.

Commencé en mai 2011, pour parer à un éventuel « accident » dans la gare, ce plan existe aujourd'hui à Valence et le directeur responsable l'a présenté à SDN 26/07

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE VALENCE

- **Un système d'alerte** déclenché par :

- la sirène
- les messages à la radio
- les panneaux lumineux
- le système d'appel automatique de tous les numéros de téléphone fixe (opérationnel en février 2014)

Il est important de rappeler que les messages d'alerte invitent à se confiner, comme il est décrit dans le document « Risques majeurs : les bons réflexes » remis aux habitants en 2013.

- **Un Plan lode** (mis en place en octobre 2013)

Le Préfet alerte le Centre d'Exploitation et de Répartition Pharmaceutique, le CERP. Celui-ci livre alors le stock de 160 000 comprimés d'iode à la mairie qui se charge de les répartir dans les 10 centres prévus en ville. Chacun de ces lieux, géré par une équipe de 4 personnes (dont un médecin), devra accueillir, orienter, conseiller les quelques 8 000 personnes venues chercher 2 comprimés.

- **Une évacuation de la population**

Elle est organisée avec des transporteurs dont les coordonnées sont listées à la Direction de la Prévention des Risques.

LE CONSTAT DE SORTIR DU NUCLÉAIRE

L'évacuation suppose que les transporteurs et les chauffeurs soient joignables et immédiatement opérationnels.

L'alerte et l'information de la population ne sont pas encore au point.

La durée de la distribution d'iode vient à l'encontre du principe de confinement. Une interrogation demeure : Combien de personnels municipaux seraient affectés à ce PCS ?

LA CONCLUSION SANS AMBIGUÏTÉ DU RESPONSABLE MUNICIPAL

« Le plan élaboré ne permettrait pas une bonne gestion de l'accident, et n'est vraiment pas améliorable. »

L'exercice national de crise nucléaire sur le site du Tricastin et le Plan Communal de Sauvegarde viennent malheureusement confirmer nos craintes : même préparé, un accident nucléaire n'est pas gérable !